



REVUE DE PRESSE

7 décembre 2023

Dans le Vieux-Lyon, l'hommage vibrant à Annie et Régis Neyret

Ce lundi 4 décembre, avait lieu l'inauguration de la sculpture en bronze représentant Annie et Régis Neyret, assis sur un banc, 3 quai Romain-Rolland. Fondateur de la Renaissance du Vieux-Lyon, le couple a contribué à sauver le quartier et obtenu la création du premier secteur sauvegardé de France.

Familles, proches, amis, élus, malgré le froid et la pluie, ils étaient une bonne centaine à venir rendre hommage ce lundi 4 décembre, à un couple qui a marqué l'histoire du Vieux-Lyon : Annie et Régis Neyret, tous deux disparus en 2019.

Sculpté en bronze par l'artiste Annick Leroy, le couple est assis sur un banc, le long de la promenade du 3 quai Romain Rolland qui porte son nom, face à son ancien appartement où il vécut plus de 35 ans. Les Lyonnais sont invités à s'asseoir à leurs côtés, pour partager un lien avec ce couple passionné, amoureux de Lyon, doté d'une énergie et d'une farouche détermination.

Libres et indépendants

Certains ont reconnu le sourire, les yeux d'Annie, d'autres les lunettes de Régis. Tous étaient curieux de découvrir cette œuvre ancrée pour la postérité, de relater quelques souvenirs, de se remémorer le combat mené par cet acteur majeur du classement de Lyon sur la liste du patrimoine de l'Unesco.

« C'est le premier banc en France qui symbolise l'égalité



Aux côtés du maire de Lyon Grégory Doucet, Michèle Neyret, sœur de Régis, Frédéric Auria, président de Renaissance du Vieux-Lyon, Thomas Rudigoz, député du Rhône (1^{er} circonscription), Nadine Georgel, maire de Lyon 5e lors de l'inauguration du banc où est assis le couple Annie et Régis Neyret sculpté en bronze. Photo Eric Baule

femmes-hommes » s'est réjouie Michèle Neyret. « On a tous envie de s'asseoir à côté d'eux pour connaître les derniers potins de Lyon ! » La sœur de Régis a raconté l'histoire de ce duo hors norme et remercié « tous ceux qui ont apporté leur pierre à ce banc, même s'il est en bronze ».

Nadine Georgel (EELV), maire de Lyon 5^e a dit sa joie d'inaugurer ce banc dans le cadre du 25^e anniversaire de l'inscription du site historique de Lyon sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco : « Une fierté pour l'arrondissement ». Pour Grégory Doucet (EELV), « Annie et Régis Neyret ont contribué à changer le regard des Lyonnais sur leur

patrimoine ». L'occasion pour le maire de rappeler combien « l'enjeu est que ce patrimoine reste vivant », citant au passage une phrase de Renaissance du Vieux-Lyon : « Les hommes passent avant les pierres ».

Thomas Rudigoz (Renaissance), a salué le travail acharné de Régis Neyret pour décrocher un tel classement à l'Unesco. « Tant d'hommes politiques auraient aimé les avoir sur leur liste électorale, mais ils étaient trop libres et indépendants d'esprit pour cela ! Ce qui leur a permis de parler avec force et conviction et parfois complicité avec les maires de Lyon, de Francisque Collomb à Gérard

Collomb, en passant par Michel Noir et Raymond Barre. »

Et le député du Rhône, de lire un témoignage fort de Didier Ripelin (Architecte en Chef des Monuments Historiques) : « Annie et Régis Neyret était un ménage fusionnel non seulement entre eux mais aussi avec la ville, les trois ne faisaient qu'un, une trinité passionnée ».

• N.M.

« On a tous envie de s'asseoir à côté d'eux pour connaître les derniers potins de Lyon ! »

Michèle Neyret, sœur de Régis

En chiffres ▶ 102 000 €

C'est le coût de l'œuvre participative réalisée dans un atelier de fonderie basée à Crest par l'artiste Annick Leroy et de son entretien. Le projet de cette sculpture mimétique, porté par les membres de l'association Renaissance du Vieux-Lyon (RVL) et Michèle Neyret, sœur de Régis, a été financé par 220 donateurs dont la famille Neyret, des amis, des membres de la RVL et différents acteurs.

« Cette œuvre d'art dépasse nos attentes par la ressemblance avec Annie et Régis, par la vie et la joie communicative qu'elle dégage. Merci à Annick Leroy » s'est félicité Frédéric Auria. Après un long rappel historique, le président de la RVL a loué les qualités d'opiniâtreté, de générosité et la présence sur le terrain d'Annie Neyret, qui a influé l'âme de la RVL aujourd'hui.

Une exposition de la RVL rappelle l'aventure du classement de l'Unesco sur les murs de la mairie annexe du 5e dans le cadre des festivités pour les 25 ans de l'inscription au patrimoine mondial.

Denis Brolquier devient maire honoraire : « Cela me va droit au cœur »

Ancien maire Lyon Divers Droite du 2^e arrondissement durant trois mandats successifs (2001-2020), Denis Brolquier a été promu maire honoraire par arrêté préfectoral le 26 octobre. Une demande formulée par son successeur, Pierre Oliver en mairie du 2^e dès son élection, en 2020.

Denis Brolquier ne boude pas son plaisir : « Cela me va droit au cœur. C'est une vraie reconnaissance d'un engagement total pendant 18 ans au service de mes concitoyens. Ce titre reconnaît que j'ai servi bien servi la collectivité dont j'avais la responsabilité. On pourra m'appeler toute ma vie "Monsieur le Maire !" »

L'actuel conseiller du 2^e n'a pas renoncé à la politique : « Ce n'est pas un signe de fin de vie politique. Je continue de m'intéresser à la Ville. J'anime des cercles de réflexions et d'idées sur l'avenir de Lyon. »

Ce titre honorifique ne peut être conféré qu'à ceux qui ont



Denis Brolquier a été maire du 2^e arrondissement de 2001 à 2020. Photo D.B.

exercé des mandats locaux pendant une durée de 18 ans, mais ne les exercent plus. Régi par le Code général des collectivités territoriales, l'honorariat ne confère aucun pouvoir, aucune prérogative particulière, ni aucun avantage financier. Il ne peut être refusé que si l'intéressé a fait l'objet d'une condamnation à une peine d'inéligibilité.

« Une vraie reconnaissance d'un engagement total pendant 18 ans au service de mes concitoyens »

Denis Brolquier, maire de 2001 à 2020

► Lyon à l'Unesco depuis 1998

La question de « l'impact du tourisme sur la rue Saint-Jean » se pose

Le 5 décembre 1998, l'Unesco inscrivaient le site historique de Lyon, soit 10 % de la ville, sur la liste du patrimoine mondial. 25 ans plus tard, que reste-t-il de cette « haute reconnaissance », ou plutôt quel bilan peut-on dresser ? Adjoint au maire de Lyon en charge de la Transition écologique et du Patrimoine, Sylvain Godinot (EELV) évoque un « nouveau plan d'actions ».

Il y a 25 ans tout juste, le site historique de Lyon était inscrit sur la liste du patrimoine mondial par l'Unesco. Un bilan a-t-il été réalisé ?

« Le bilan est évidemment très positif, c'est la plus haute reconnaissance en terme patrimonial que puisse recevoir un bien. C'est très prestigieux pour la ville de Lyon. L'inscription à l'Unesco a permis une prise de conscience de la valeur de notre patrimoine. On y retrouve deux axes principaux, une fierté pour les habitants et puis un élément de promotion pour les acteurs du tourisme. Depuis cette inscription en 1998, il y a eu un très fort développement touristique, des retombées économiques fortes et une valorisation de l'image de la ville qui est très importante ».

Cette inscription suppose-t-elle des obligations ?

« Il y a une contrepartie. Cette inscription nous oblige à préserver la valeur exceptionnelle du site, être plus attentif à notre patrimoine pour qu'il soit mieux préservé et mieux valo-



« Des nouveaux enjeux forts ont été identifiés. Celui de l'habitabilité, comme enjeu principal. Comment faire en sorte de maintenir un centre-ville historique qui soit facile à habiter pour tous. Des questions liées au sur-tourisme se posent », détaille l'adjoint au maire Sylvain Godinot. Photo illustration Maxime Jegat

risé. C'est pour cela qu'on est tenu de faire des rapports périodiques à l'Unesco pour dire dans quel état est le bien et s'il y a des menaces sur ce bien.

Les conclusions du travail fait par la Ville et endossé par l'État nous disent qu'il n'y a pas de menaces sur l'inscription et que la valeur exceptionnelle du bien a été préservée. Les facteurs de risques sont stables et décroissants, les éventuelles menaces ont plutôt tendance à diminuer dans le temps ».

Quelles pourraient être ces menaces ?

« Les gros projets d'aménage-

ment urbain, par exemple, les projets de construction importants qui pourraient menacer d'autres bâtiments, il n'y en a pas dans le périmètre Unesco aujourd'hui ».

Y a-t-il une réorientation envisagée pour les années qui viennent ?

« Le plan d'actions est en révision. On s'est entouré d'une assistance qui maîtrise d'ouvrage, on a associé les différents acteurs institutionnels, et un certain nombre d'associations du patrimoine notamment. Faire vivre le site Unesco et poursuivre les actions, c'est un sujet

important pour la Ville. Des nouveaux enjeux forts ont été identifiés. Celui de l'habitabilité, comme enjeu principal. Comment faire en sorte de maintenir un centre-ville historique qui soit facile à habiter pour tous. Des questions liées au sur-tourisme se posent.

Quel impact a le tourisme sur la rue Saint-Jean, par exemple qui fait fuir les commerces de proximité au profit de commerces dédiés aux touristes. Comment fait-on pour limiter la concentration des touristes sur un site, pour les répartir sur l'ensemble du site Unesco ».



« Comment fait-on pour limiter la concentration des touristes sur un site, pour les répartir sur l'ensemble du site Unesco »

Sylvain Godinot (EELV), adjoint au maire de Lyon en charge de la transition écologique et du patrimoine

Quels sont les nouveaux enjeux à prendre en compte ?

« Il y a un point que l'on a vu particulièrement grandir ces dernières années c'est l'impact des canicules dans le centre-ville. Et la pression mise sur les habitants pour supporter les températures. Il y a des difficultés à rénover correctement le bâti et l'on assiste à une multiplication des climatiseurs sauvages. L'un des enjeux pour la Ville c'est de faire appliquer la réglementation, de pousser à des rénovations performantes des bâtiments qui limitent le besoin de climatisation.

C'est un travail que doit faire la ville avec tous les acteurs du patrimoine en veillant par exemple à mettre des protections solaires de type brise-soleil, des jalousies à la lyonnaise ou mettre en place des enduits isolants sur les façades. Autre action à engager, la végétalisation de l'espace historique pour amener de la fraîcheur ».

Envisagez-vous de demander une extension du périmètre Unesco ?

« Le périmètre va rester inchangé. La zone actuelle de protection représente 427 hectares. Dans cette zone-là on doit être vigilant dans les projets urbanistiques parce que cela pourrait dénaturer la zone historique si on a quelque chose de malheureux juste à côté. On a déjà un site très important. De plus, la procédure de modification du périmètre est extrêmement lourde. Il n'y a pas de raisons majeures pour l'engager ».

► **Propos recueillis par Aline Duret**

Repères ► Les rendez-vous à venir

Une quarantaine d'événements sont organisés dans le cadre des 25 ans de l'inscription.

L'office du tourisme a créé spécialement une visite dédiée au périmètre Unesco, elle va perdurer au-delà de l'anniversaire.

Prochains rendez-vous :

► 4 décembre à 12 h 30 :

Inauguration du banc Annie et Régis Neyret.

► 5 décembre à 17 h 30 :

soirée anniversaire à l'hôtel de ville. Jean-François Caron, président de l'association des Biens français du Patrimoine mondial donnera une conférence sur « Patrimoine à l'heure du changement climatique, quels enjeux, comment les articuler ? ».

« 25 ans Unesco » jusqu'au 16 décembre 2023. Informations lyon.fr

Un site de 427 hectares et 60 000 habitants

■ Le site concerné par l'inscription : 427 hectares, soit 60 000 habitants qui habitent le centre ancien lyonnais. « C'est en fait la remarquable continuité urbaine qui a été reconnue par l'Unesco comme valeur universelle exceptionnelle », indique l'adjoint au maire.

■ L'élaboration du nouveau Plan d'actions qui devrait être présenté au conseil municipal de mai portera sur les années 2024-2030.

■ Les 427 hectares du site comprennent : la colline de Fourvière, le Vieux Lyon, les pentes de la Croix-Rousse et la Presqu'île nord jusqu'à Ainay. À quoi s'ajoutent les 323 hectares de la « zone tampon », notamment les rues au-delà du boulevard de la Croix-Rousse et la rive gauche du Rhône jusqu'aux avenues de Saxe et Jaurès.



Le site inscrit à l'Unesco se trouve dans le centre ancien : la colline de Fourvière, le Vieux Lyon, les pentes de la Croix-Rousse et la Presqu'île nord jusqu'à Ainay. À quoi s'ajoutent les 323 hectares de la « zone tampon », notamment les rues au-delà du boulevard de la Croix-Rousse et la rive gauche du Rhône jusqu'aux avenues de Saxe et Jaurès. Photo Joël Philippon

L'objectif que s'est fixé la Ville de Lyon : « penser la préservation et la mise en valeur du patrimoine au-delà

du Site historique stricto sensu en considérant l'ouverture sur la ville contemporaine ».

Prêts pour la Fête des Lumières ? voici le « kit de survie » 2023

La Fête des Lumières de Lyon a lieu dans quelques jours. Si pour certains le « kit de survie » consiste à quitter la ville (!), voici les infos pratiques à retenir pour rester (ou aller) à Lyon et profiter au maximum de l'édition.

• Quel jour y aller ?

L'édition 2023 a lieu du jeudi 7 au dimanche 10 décembre 2023. Jeudi, vendredi et samedi de 19 à 23 heures, dimanche plus tôt, de 18 à 22 heures pour les principales animations. Les horaires diffèrent un peu au parc Sergent-Blandan (Lyon 7^e), place de l'Abbé-Pierre et à la Manufacture des Tabacs (Lyon 8^e). Le mercredi soir, des essais ont lieu un peu partout.

Le « vrai » soir, le 8, tombe le vendredi. Quel soir privilégié ? Si vous voulez éviter la foule, choisissez le jeudi et le dimanche (ou au moins les lieux les plus emblématiques du centre). Quoique : la tendance des visiteurs est aux séjours plus longs cette année (le taux d'occupation des hôtels est de 73 % une semaine avant).

• Où aller en priorité ?

32 œuvres lumières sont au programme. On n'a pas encore vu les installations en « vrai », mais on peut d'ores et déjà faire quelques paris. La Presqu'île, bien sûr (le projet de la place des Terreaux, à un emplacement plébiscité l'an dernier, est prometteur, à partir des films des frères Lumière transformés par l'intelligence artificielle, le Théâtre des Célestins qui « joue » en intérieur...), le Vieux Lyon (l'œuvre de la cathédrale Saint-Jean, plus moderne que par le passé, est intrigante) et le parc de la Tête d'Or. On adore cet écran à part même s'il est un peu « loin ».

Pas moins de six installations sont au programme et c'est là que seront installés les lumignons du cœur solidaires - cette année au profit du centre Léon-Bérard - et les gros bonshommes roses du mignonisme de Philippe Katerine qui sera là pour inaugurer l'édition.

• Qu'est-ce qu'on mange ?

Dans la capitale de la gastronomie qu'est Lyon, il y aura forcément le choix ! Ce n'est pas forcément le meilleur moment pour s'attabler (quoique des restaurants vont afficher des menus spéciaux), en tout cas aux heures « traditionnelles », mais il y aura de quoi manger dans les



La foule rue de la République pendant la Fête des lumières à Lyon, ici l'an dernier. Photo Maxime Jegat

rues. La Ville de Lyon a remis en place son offre de food-trucks « halle à manger » notamment place Bellecour avec sept propositions locales : sandwich raclette, crêpes et galettes (avec ou sans gluten), hot-dog (végétarien ou non), burgers, poutini et options VG. Et n'oubliez

pas le traditionnel petit vin chaud ou ses déclinaisons (avec modération).

• Quel temps va-t-il faire ?

C'est un peu tôt pour s'avancer sur la météo. La tendance est plutôt à une édition fraîche. Comme d'habi-

tude, on vous conseille de prévoir des vêtements chauds et de bonnes chaussures : on encaisse vite les kilomètres sans forcément s'en rendre compte.

• Comment se déplacer ?

Le nerf de la guerre. Il faudra beaucoup compter sur

vos pieds ! Un périmètre piéton (fermé aux véhicules, voitures, deux-roues motorisés, vélos, trottinettes...) sera mis en place chaque soir.

Si vous venez de la région, il y a des prix (50 %) sur les trains TER. La fréquence des transports en commun lyonnais (TCL) sera augmentée en fonction et des tickets spéciaux mis en place (3,50 euros par soir à partir de 16 h) ; ils seront gratuits le 8 au soir. Si certains parkings du centre-ville (pas tous) seront fermés, n'oubliez pas les parkings-relais.

• Séances de « rattrapage »

Si vous n'êtes pas là pendant la fête (volontairement ou non), il sera quand même possible de fêter les lumières à Lyon en décembre.

Les décorations de la rue de la République seront encore visibles après le 10 décembre et les oiseaux lumineux de « Gazouillis » (place du 8-Mai-1945 dans le quartier des États-Unis, 8e) resteront jusqu'à début janvier. Enfin, la basilique de Fourvière prendra le relais avec ses illuminations de la « Région des Lumières » chaque fin de semaine à partir du 14 décembre.

• Delphine Givrod

Pratique : suivez toute la semaine la Fête des Lumières sur le site www.leprogres.fr et ses réseaux sociaux. La Fête a aussi son application, son site www.fetedeslumières.lyon.fr Des chalets d'informations seront ouverts pendant la fête au centre-ville.



La Fresque des Lyonnais se rallume dix ans après



Restée dans l'obscurité pendant dix ans, la Fresque des Lyonnais est remise en lumière par les Allumeurs de rêves. Cette nouvelle version promet des surprises. Découvrez les images en exclusivité. Photo Les Allumeurs de rêves *Pages 12 et 42*

Pierre Oliver (LR) : « Nous maintenons la vigilance sur la sécurité »

Plus jeune maire élu de la Métropole de Lyon en 2020 à 28 ans, Pierre Oliver (LR), président du groupe Droite, centre et indépendants et conseiller régional veut placer la proximité au cœur de sa politique. Sécurité, propreté, piétonnisation, végétalisation, écoles, commerces... Tour d'horizon à mi-mandat.

Vous avez fait de la sécurité, l'une de vos priorités, qu'en est-il ?

« Suite aux échanges avec le ministre de l'intérieur, la présence de la police nationale et grâce aux vidéos fournies par les habitants, parce que l'on a mis le sujet devant la scène, il y a moins de rodéos en Presqu'île. La Ville ne tient pas ses engagements, l'État le fait. On n'a que six policiers municipaux en poste sur douze. On a 130 caméras, on en voudrait plus. Des secteurs comme Sainte-Blandine ou la Confluence, sont mal équipés. La quinzaine de rappels à l'ordre a été efficace auprès des familles pour remettre les gamins dans le droit chemin. On a obtenu le retour au calme place Camille-Georges et quai Rambaud avec une partie végétalisée qui a mis fin aux rodéos. »

Qu'avez-vous réalisé avec votre propre budget ?

« Notre philosophie est de créer des zones de rencontres où tout le monde trouve sa place tout en végétalisant et en veillant à ne pas supprimer des places de stationnement. On n'est pas dans la punition des automobilistes, on est dans le bon sens et l'intérêt général. »

Sur la propreté, comment trouvez-vous l'état de votre arrondissement ?

« Il est sale. J'ai écrit une soixantaine de courriers au maire de Lyon et au président de la Métropole avec copie à la préfète. Notre brigade de propreté composée d'élus a pris 1200 photos, rue par rue, pour pointer les dysfonctionnements. On demande de net-



Pierre Oliver a distribué aux habitants de son arrondissement un livret qui fait le bilan à mi-mandat de la mairie du 2^e. Photo Nadine Micholin

toyer les rues, surtout celles encrassées de la République et Victor-Hugo. Ce n'est pas concevable pour des habitants qui paient énormément d'impôts. »

Concernant les écoles et les crèches, qu'elle est votre marque de fabrique ?

« Durant la Covid, on a installé des purificateurs dans les crèches. On poursuit le recyclage des masques. Dans les écoles, nous avons un vrai rôle sur le plan de l'animation avec le permis Piéton, le passeport du P'tit Citoyen où on organise des conseils d'arrondissement pour tous les enfants de CM2. La mairie du 2^e a été précurseur du passeport du Civisme pour les CMI en lien avec les enseignants qui a été mis à l'honneur à Paris au Congrès des maires en novembre. Nous venons de fêter à la Région les 20 ans du Concours de poésie avec 300 élèves du 2^e. Nous voulons remettre l'apprentissage du français au cœur des priorités éducatives. Nous avons beaucoup œuvré auprès de la Ville et la Métropole, pour l'extension de la cour maternelle de l'école Lamartine. »

Et sur le patrimoine ?

« Je porte avec la Région, en tant que conseiller, un travail collectif pour la restauration

de l'orgue de Saint-François de Sales, le financement pour l'inscription de l'orgue de Saint-Nizier dans le cadre du contrat État-Région. On est impliqué sur la valorisation des métiers d'art. Un courrier de notre part a initié le classement au titre des Monuments historiques du poste d'aiguillage de Perrache. »

Quelles sont vos prochaines priorités ?

« On sort d'une grande concertation qui a été un vrai succès populaire. Le projet Presqu'île est rejeté massivement par 80 % des habitants du 2^e sur 4 587 réponses. On espère que la mairie et la Métropole vont revenir à la raison. Sur la végétalisation, le bilan reste mitigé. Cette lenteur nuit aux habitants du 2^e. Nous maintenons la vigilance sur la sécurité. Nous voulons développer l'attractivité du centre-ville, raison pour laquelle on s'oppose à la piétonnisation. On a lancé un magazine *Le 2* qui met en avant les commerces de proximité. On continue sur l'aménagement végétalisé de zones de rencontres et la mise en place de forums sur l'emploi, l'intérim, la formation avec la crise économique majeure que l'on perçoit. »

● **Propos recueillis par Nadine Micholin**

Priorité aux zones de rencontres

Travaux livrés sur le budget de la mairie du 2^e depuis trois ans (400 000 € par an) : transformation de l'impasse Catelin et rue Sainte-Hélène en zone de rencontre (220 000 €), réaménagement de la rue Simon-Maupin en zone de rencontre (250 000 €), réaménagement et végétalisation place Gensoul (193 000 €), mise en accessibilité, apaisement, sécurisation carrefour Suchet-Gilibert (155 000 €), ouverture passage France Péjot, végétalisation et plantations basses rue Boissac (48 000 €), création d'un plateau ralentisseur et sécuri-



Le réaménagement de la rue Simon-Maupin en Presqu'île.
Photo Nadine Micholin

sation du carrefour angle rues Bayard-Denuzière, création d'un passage piéton quai Rambaud.

Les élus d'opposition du

2^e ont été contre : le projet de transport par câble, la piétonnisation d'une partie du cours Charlemagne, de la rue Sala, la suppression de 1 700 places de stationnement en Presqu'île, l'aire de covoiturage quai Gailleton, Nettoyons Perrache. « Nous défendons les intérêts des habitants sur les projets à venir comme la Zone à faibles émissions (contre l'interdiction des Crit'Air 2 dès 2028), le projet Presqu'île et la Zone à trafic limité (ZTL), la fermeture de la rue Grenette et le projet Rive droite du Rhône », indique Pierre Olivier, maire (LR) du 2^e arrondissement.

Lyon 2^e • Le pont Bonaparte rouvre dans sa nouvelle configuration



Une voie pour les voitures a été neutralisée afin de créer une piste cyclable et un trottoir élargi pour les piétons.

Photo Jean-Philippe Cavaille

Situé à proximité de sites classés, le pont Bonaparte à Lyon a récemment rouvert après des travaux majeurs de réparation et de renforcement. Ces interventions visaient à restaurer la structure du tablier, réparer des fissures, étanchéifier l'ouvrage, et remplacer la conduite d'eau potable. Pendant l'été, le pont a été temporairement fermé pour des travaux de rénovation générale de la chaussée. La Métropole de Lyon a cependant maintenu l'accès aux piétons et aux cyclistes.

Une voie en moins pour les voitures

L'occasion aussi pour la collectivité, de repenser les flux de circulation : une voie de circulation automobile a été supprimée dans le sens Presqu'île / Saint-Jean, une piste cyclable aménagée (voie lyonnaise 12) et les trottoirs agrandis.

Ces travaux s'inscrivent dans la politique de maintenance de la Métropole qui prévoit également des réparations sur d'autres ponts, dont ceux de l'Université, de Neuville, et de l'île Barbe. « En 2024, il est prévu la reconstruction/réparation de trois passerelles à Confluence, Francheville et Feyzin, tandis que nous poursuivons les études de réparation des trémies Perrache, du pont de Couzon et de celui de Vernaison », explique Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon, dans un communiqué.

Tramway Express de l'Ouest Lyonnais : « L'option Montrochet est la plus logique »

Le Sytral a ouvert une concertation préalable du 6 novembre 2023 au 5 février 2024 sur cette nouvelle ligne qui traversera la Saône et se connectera au réseau existant (T1/T2), cours Suchet ou rue Montrochet. Jérôme Humbert, président du CIL Sud Presqu'île, ardent défenseur de la rue Montrochet, livre ses arguments.

Depuis le lancement du projet du TEOL, le CIL Sud Presqu'île milite contre la proposition de faire passer la nouvelle ligne de tramway express de l'Ouest Lyonnais cours Suchet.

Alors que la concertation a débuté le 6 novembre dernier et s'achèvera le 5 février 2024, Jérôme Humbert, président du Comité d'Intérêt Local qui partage une vision commune avec le CIL Centre Presqu'île sur ce dossier, précise : « On a expliqué au Sytral que l'option du cours Suchet n'était pas sérieusement réfléchi. L'évolution nous donne raison. On est heureux d'avoir été entendu. Le Sytral a admis que le passage de trois lignes sous Perrache n'est pas possible. Par définition, le projet TEOL est un prolongement de la ligne T2. S'il passe cours Suchet, cela implique de priver la desserte à Confluence. De plus, le passage cours Suchet pose différents problèmes que ce soit sous la voie ferrée avec l'étréoussse de la rue, vis-à-vis du fonctionnement du carrefour routier Charlemagne-Suchet (angle à 90 degrés) ou de l'éventuelle atteinte aux arbres centenaires du cours Charlemagne. »

Rue Montrochet, le problème des livraisons

Pour le président du CIL, la nouvelle option proposée à la concertation qui consiste à faire passer le TEOL rue Montrochet



Depuis le lancement du projet TEOL, le CIL Sud Presqu'île milite contre l'option cours Suchet, principalement, en raison de la voie ferrée et de l'étréoussse de la rue à cet endroit. Photo Nadine Micholin

ne présente que des avantages.

« L'option Montrochet est la plus logique ! Certes, cela rallongera le temps de trajet mais on crée un pont beaucoup mieux situé qui traversera la Saône et on continue de desservir Confluence. Lors de la réunion publique du 8 novembre dans le 5e, j'ai voulu savoir comment allait s'insérer ce pont au niveau du quai Jean-Jacques Rousseau. Il sera en hauteur à dix mètres de haut avec des rampes pour accéder au quai. Il faut pouvoir maintenir le trafic fluvial. En revanche, à ce stade de la concertation, nous n'avons pas d'informations sur l'insertion au niveau du quai Rambaud. »

Envisager un passage rue Montrochet, le maire du LR du 2e, Pierre Oliver n'est pas contre : « Cours Suchet, cela enclaverait un peu plus la Confluence et cela contraindrait la circulation automobile. La se-

« Avec 18 000 habitants à terme à Confluence, l'impératif est de créer de nouvelles entrées et sorties »

Jérôme Humbert, président du CIL Sud Presqu'île



conde option est meilleure car elle dessert le centre commercial mais sous réserve des livraisons. » Le problème n'est pas nouveau. L'accès rue Montrochet, mal pensé, a été soulevé à maintes reprises depuis la création du centre commercial de Confluence, que ce soit au niveau des entrées et sorties du parking, que des livraisons. Une problématique majeure quand certains matins, le trottoir même élargi ne suffit pas au stationnement des camions de livraison qui se garent en double file sur la rue.

Réunion d'information le 12 décembre

« C'est un problème qui émerge et il va falloir réfléchir sur ce point » admet Jérôme Humbert persuadé que les habitants du 7e et du 8e qui viennent en T2 de Jean-Macé, voire de Grange Blanche, via le T4, préfèrent conserver un accès à Confluence.

Pour mieux appréhender le

ressenti des habitants, le CIL organise mardi 12 décembre à 18 h une réunion publique d'information ouverte à tous, aux Archives Municipales (Lyon 2e), la veille du stand d'information du Sytral mercredi 13 décembre, place des Archives. « On veut faire comprendre aux habitants les enjeux de cette nouvelle ligne pour leur quartier, les inciter à participer à la concertation et à se mobiliser pour l'option Montrochet. On est en phase d'analyse et de réflexion, à l'issue de la réunion du 12, le CIL prononcera l'avis officiel. »

• Nadine Micholin

Prochaines réunions publiques du Sytral : **Mardi 12 décembre** de 19 h à 21 h : les Minimes, 65 rue des Aqueducs Lyon 5e. **Mardi 9 janvier 2024** de 18 h 30 à 20 h 30 : L'Orangerie, 3 rue Jacqueline et Roland de Pury, Lyon 2e. **Mercredi 17 janvier** de 19 h à 21 h : atelier technique, circulation, rabattement, 21 Boulevard Marius Vivier Merle, Lyon 3e.

Le CIL Sud Presqu'île réclame un péage urbain pour la M6-M7

Lors de la réunion publique mi-mandat de Grégory Doucet (EELV) le 15 novembre au gymnase Viricel (Lyon 2e), Jérôme Humbert a interpellé le maire de Lyon, sur l'opportunité d'installer un péage urbain sur la M6-M7.

« L'autoroute est un problème majeur du quartier, tant au niveau de sa pollution mortifère que de l'enclavement qu'il suscite. C'est un combat que l'on porte depuis des décennies. Ce péage urbain permettrait de limiter le trafic sur la M6-M7. De plus, il contribuerait à financer l'entretien de cette infrastructure car avec le déclassement de l'A6-A7, nous avons récupéré la gestion financière des infrastructures sans pouvoir changer le

contenu, ni en tirer avantage. On a toujours les inconvénients et on doit assumer l'entretien comme celui de l'autopont de la Mulatière. Des travaux qui se chiffrent en millions d'euros » argumente le président du CIL Sud Presqu'île. Ce dernier a déjà suggéré au maire et au président de la Métropole combien « c'est de leur responsabilité de porter ce débat au niveau national ».

« Le maire m'a répondu que la Ville de Lyon n'était pas en capacité légale et juridique de le faire, qu'il fallait changer la législation. Toutefois, il a promis lorsqu'il viendrait à rencontrer le ministre des Transports, qu'il aborderait le sujet avec lui » souligne Jérôme Humbert.

Le projet en chiffres

La nouvelle desserte du TEOL reliera le plateau du 5e et les centralités adjacentes de Sainte-Foy-Lès-Lyon, Francheville et Tassin-La-Demi-Lune. L'Ouest de la Métropole sera connecté à la Presqu'île et au quartier de la Confluence, ainsi qu'au secteur de la Part-Dieu via Jean Macé.

- 45 000 à 60 000 voyageurs/jour
- 6,5 km dont 3 à 4 en souterrain
- 4 à 5 stations dont 2 souterraines
- 1 pont sur la Saône
- 800 millions d'euros pour le budget prévisionnel
- 16 à 20 minutes entre Alai et Perrache

Lyon 2e • Rue Maupin, la cordonnerie est l'affaire de deux Compagnons féminins du devoir



L'esprit des Compagnons du devoir avec Paola, Léna et Anatole. Photo Michel Nielly

Grâce à Anatole Weill (27 ans), Compagnon du devoir devenu cordonnier qui a ouvert récemment un atelier au 4, quai de la Pêcherie, dans le 1^{er} arrondissement de Lyon, l'atelier Bellecour vient de s'ouvrir rue Simon-Maupin dans le 2^e.

« J'ai fait appel à Paola Ten Napel (24 ans), en situation d'aspirante qui a déjà six ans d'expérience, et à Léna Trinqué (23 ans) déjà Compagnon, bientôt en fin de tour de France. Accompagner ces jeunes, qui ont le sens du devoir et sont soucieuses de partager leurs connaissances du métier encore peu féminisé de cordonnière bottière, m'a paru naturel en tant qu'ancien formateur au sein de ladite association », explique Anatole.

« Pour moi, réparer c'est en fait recréer. Le cuir ? C'est une passion qui, via le travail manuel, me comble », souligne Paola, alors que Léna, heureuse de redonner vie à des matières et objets utiles, insiste sur la joie de pouvoir faire profiter son environnement du travail de ses mains. Pour ces deux jeunes femmes, à l'atelier Bellecour comme à celui de la Pêcherie, il s'agit naturellement d'être ensemble, de partager leurs savoir-faire et savoir-être pour exercer pleinement un métier alliant précision et qualité, avec l'assurance de contacts humains enrichissants. Atelier Bellecour, 2, rue Simon-Maupin. Tél. 04.37.57.68.93.

L'atelier de la coutellerie Robert David fête son 1 500^e artisan

Un moment d'artisanat personnel où l'on s'approprie un savoir-faire national.

Ouvert en novembre 2021 rue Ferrandière, l'atelier de la coutellerie thiernoise Robert David accueillait, pour son deuxième anniversaire, son 1 500^e artisan.

En effet, fabriquer soi-même son couteau, assisté d'un apprenti coutelier formé in situ et à Thiers, est le plus qu'offrent les grandes vitrines de la enseigne posée au n°17 de la rue.

Un couteau fait en deux heures

Lors des quatre séances hebdomadaires, Lyonnais, métropolitains ou passants peuvent en deux heures ressortir avec leur couteau fait par leurs mains.

« Enclume, marteau, pince, lime et pièces dont des plaquettes en olivier devant composer le couteau, voilà ce que l'on met devant la place de chaque participant ou participante, car 30 % sont des femmes », explique Pierre, de la 5^e génération de cette entreprise artisanale.

« Présent aujourd'hui dans



Jean-Philippe, Éric (au milieu), François et Lucas. Photo Michel Nielly

cet atelier, je le dois à ma famille à l'occasion de mon anniversaire. Un peu collectionneur et bricoleur, j'ai apprécié ce choix, car fabriquer soi-même un couteau n'est pas une affaire courante », partage Éric, 62 ans.

« Très bien expliqué, étape par étape, l'exercice m'a plu. Il repose sur la précision et la sécurité des gestes, le soin à apporter à chaque phase du montage qui nous revient à 100 %, alors que le façonnage

est l'œuvre de notre assistant, Lucas, extrêmement attentif à ce que l'on fait et doit faire. Moment très convivial, où la technique d'un savoir-faire m'a été transmise avec une concrétisation que l'on ne peut qu'apprécier. »

De notre correspondant Michel Nielly

17 rue Ferrandière. Séances les mercredis et samedis. 4 places par séances sur réservation. Tél. 04 27 78 65 84

Comm(e) une Ville, une réflexion des citoyens sur l'espace public

L'exposition *Comm(e) une Ville* a été inaugurée ce mardi 21 novembre aux Archives municipales de Lyon.

S'interroger sur son rapport au monde urbain

Conçue par le collectif lyonnais de 10 photographes « Item », 20 étudiants en licence d'animation du patrimoine à Lyon 2 et les Archives municipales, l'exposition documente les disparités spatiales du territoire. C'est à un véritable parcours visuel et

sonore que le public est invité à effectuer. Au centre de l'espace, les photos prises par le collectif illustrent les disparités urbaines à la manière d'un film. Une visite interactive, où le public est invité sous forme d'un jeu, à s'interroger de A à Z sur la ville. A comme autoroute, Z comme zone piétonne.

Entre réalité et fiction

La visite est rythmée par des images, plans, affiches et maquettes, pour réfléchir à toutes les caractéristiques de l'ur-

banité lyonnaise.

Pour les concepteurs de l'exposition, Bertrand Gaudillère, Hugo Ribes et Yannick Bailly, ce récit photographique collectif conduit au dialogue et à des interrogations. Ce n'est pas l'étudiante Emma qui dira le contraire. « Ce fut un travail, d'une richesse incroyable, pour créer un rendez-vous où réalité et fiction se rencontrent, et qui doit nous interpeller », souligne-t-elle.

De notre correspondant Michel Nielly



Les concepteurs de l'exposition entourent Louis Faivre d'Arcier, directeur des Archives municipales. Photo Michel Nielly

Comm(e) une Ville.

Du 22 novembre 2023 au 16 février 2024, le lundi de 13 h

à 17 h et du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h. Entrée libre et gratuite.

Le poste d'aiguillage de Perrache ouvre ses portes au public, version années 1950

Désaffecté depuis 2016, le Poste 1 de Lyon-Perrache, servant depuis 1930 à l'aiguillage d'une partie des trains dans la gare de Perrache, termine sa mue. Via un logiciel, il parvient à recréer « virtuellement » son fonctionnement, comme dans les années 50. Un véritable simulateur dans un bâtiment laissé dans son jus, qui devrait ouvrir ses portes au public en 2024.

Un bâtiment discret, d'une vingtaine de mètres de haut, bordé par le pont ferroviaire Kit-chener. Entouré de skaters et de tentes de sans-abri, à quelques encablures - pardon des caténaires - de la gare Perrache. Désaffecté depuis 2016 pour sa fonction d'aiguillage, il continue pourtant, depuis deux ans, de voir les trains arriver sur son beau tableau de contrôle optique. Pas d'inquiétude toutefois, tout n'est que simulation...

La mécanique et l'électrique à la place de la force humaine

L'intérieur du lieu fait désuet. Étonnant à l'air du tout numérique. Sauf que c'est justement ce que souhaite Olivier Vellay, architecte du patrimoine et chargé du projet, lorsque l'idée de reconversion menée par SNCF Réseau et l'association Rail & Histoire a vu le jour. « Vous seriez venus en 2016, vous auriez trouvé un lieu moderne mais fatigué. On a reconstitué un décor des années 50, en relation avec ce que nous souhaitons proposer : plonger les visiteurs en 1950 et leur montrer comment fonctionnait le poste d'aiguillage à l'âge d'or du rail. Et tout commence avec dès l'entrée, une reconstitution d'un compartiment de 1^{re} classe d'une voiture-lit, datant de 1972 ».

C'est pour répondre à la saturation de la gare de Perrache de l'époque - complètement modernisée à la fin des années 20 - que trois postes d'aiguillage ont été mis en service en 1930. Indispensables alternatives aux postes à grands leviers mécaniques, activés jusque-là par la force humaine. « Le poste 1, où nous sommes, s'occupait de la partie nord de la gare, jusqu'au tunnel de Saint-Irénée. Il a été équipé d'un outil très moderne « à poignées d'itinéraires » permettant de manier tous l'appareil de voies en une seule fois, entre deux points géographiques ».

Le pupitre, pièce centrale au milieu de la pièce est impressionnant. Quatre modules, avec d'innombrables poignées, en lien direct avec

le tableau lumineux situé au fond, sur le mur.

À l'époque, on parlait de 300 trains

Comment ça marche à l'arrivée d'un train ? Une fois la poignée localisée et tirée pour sélectionner l'itinéraire, les aiguillages bougent simultanément sur le terrain, entraînant une sonnerie informative. Il suffit, dans un second temps, de la tourner pour choisir le sens de direction. Le tableau s'allume, en rouge, puis en blanc, pour marquer l'avancement du train. Tout semble réel. « Le projet simule le fonctionnement dans les années 50. À l'époque, on parlait de 300 trains mais surtout de près de 1 000 manœuvres quotidiennes ! Le logiciel créé sur mesure, est branché sur le poste afin de faire croire aux installations qu'il y a encore du mouvement sur les rails. Lors des visites nous proposons des scénarii - réels à l'époque - programmés pour les visiteurs comprennent ce fonctionnement ».

Une pièce qui n'est que la partie immergée de l'iceberg. Les visiteurs (lire par ailleurs) du site peuvent également découvrir les entrailles de la « bête » en visitant la pièce située juste en dessous et qui accueille tous les mécanismes.

L'aménagement du site, désormais grand prix du jury du prix Citoyens du Patrimoine « Annie et Régis Neyret » 2022 et classé monument historique depuis quelques mois, se termine. Et son ouverture officielle au public, plusieurs fois repoussée, devait enfin se faire début 2024.

● David Tapissier

Témoin exceptionnel des technologies mises en œuvre en 1930 à Lyon dans le monde du chemin de fer, Le Poste 1 de Lyon Perrache aurait déjà dû ouvrir « officiellement » ses portes au public depuis le mois d'octobre. Pour des raisons administratives, celle-ci est décalée à 2024, même s'il accueille déjà des visiteurs, notamment lors des journées du patrimoine. « Nous avons différents types de visites. Pour le grand public, elles durent environ 90 minutes : un peu d'histoire, le fonctionnement du poste, une démonstration. Mais cet outil est également dédié aux amateurs où la visite, payante, va durer 5 heures : l'objectif est à par-



Olivier Vellay, architecte du patrimoine, présente le poste d'aiguillage et son écran de contrôle. Photo David Tapissier



Le poste d'aiguillage a été mis en service en 1930. L'ouvrage s'élève à 20 mètres de haut. Photo Aline Duret

Un véritable simulateur unique en Europe



Depuis deux ans, le Poste 1 est en cours de restauration par l'association rails & histoire. L'idée ? Le remettre en service de manière simulée avec notamment un logiciel permettant son utilisation. Photo David Tapissier

tir d'un scénario, de faire le service du train en temps

réel. C'est très réaliste car les horaires sont réels et

que les années 50 sont une période qu'affectionnent les passionnés. On est également en train de réfléchir pour proposer des visites scolaires ».

En parallèle au grand public, le site intéresse également les professionnels : certes le poste est vieux, mais les logiques sont les mêmes que celles utilisées aujourd'hui. « La difficulté c'est qu'un poste d'aiguillage en fonctionnement, c'est compliqué, on ne peut pas le mettre en pause. Ici, c'est vrai simulateur et on peut créer des incidents, sans conséquence sur les voies et du coup faire réagir en temps réel. C'est donc un véritable outil pédagogique ».

1793 : il est envoyé à Lyon pour détruire la ville

Chaque dimanche, *Le Progrès* vous propose une plongée dans la petite et la grande histoire de Lyon. Aujourd'hui, zoom sur Joseph Fouché envoyé par la Convention à Lyon après le siège de 1793 pour détruire la ville. Il a tué à la chaîne plus de 1600 Lyonnais. Les massacres commencent le matin du 4 décembre. Un ossuaire des victimes se situe dans la crypte de La Chapelle Sainte-Croix, dans le 6^e arrondissement.



Un ossuaire de victimes de la Terreur se situe dans la crypte de La Chapelle Sainte-Croix de Lyon. Photo d'archives Le Progrès

Après le siège de Lyon en 1793, où une coalition de Royalistes, de Républicains, de Girondins et de bourgeois se sont opposés à la Convention, on décide par décret que « Lyon n'est plus ». On projette par ce texte de faire de la ville un amas de décombres et de tout raser.

La Convention envoie alors deux hommes parmi les plus fervents partisans de la Terreur pour mener à bien ce projet : Jean-Marie Collot d'Herbois et Joseph Fouché que Stefan Zweig, son biographe, décrit comme « un opportuniste cynique, capable de toutes les infamies et de toutes les trahisons pour assouvir son goût du pouvoir ».

Un tribunal révolutionnaire est créé. Mais ce n'est pas le procès des individus qui est prévu, c'est celui de toute la ville. Dans une lettre écrite à la Convention, Fouché et Collot expliquent : « Nous avons éloigné de nous tous les individus, parce que nous n'avons point de temps à perdre, point de faveur à accorder ; nous ne devons voir et nous ne voyons que la République, que vos décrets qui nous com-

mandent de donner un grand exemple, une leçon éclatante ; nous n'écoutons que le cri du peuple, qui veut que tout le sang des patriotes soit vengé une fois d'une manière prompte et terrible, afin que de nouvelles effusions en soient épargnées à l'humanité. »

Les massacres commencent le 4 décembre dès le matin. 79 prisonniers sont tirés de leur cellule et liés deux par deux. Selon

Stefan Zweig : « On les conduit dans la plaine des Brotteaux, au-delà du Rhône. Deux tranchées parallèles, creusées en hâte, permettent déjà aux victimes de deviner leur sort, et les canons, placés à dix pieds d'eux, indiquent la méthode de massacre en masse qui va être employée. »

La guillotine de la place des Terreaux tue beaucoup trop lentement...

Pour Joseph Fouché, la guillotine de la place des Terreaux tue beaucoup trop lentement. Seuls les notables sont guillotins. Le même jour, 210 autres personnes sont menées aux Brotteaux et abattues à la mitraille. Mais cette fois, on ne creuse pas de fosses, on jette directement les corps dans le Rhône.

Le tribunal révolutionnaire travaille sans relâche, les procès sont faits sommairement et les condamnés sont souvent exécutés dès le lendemain. Les prisonniers, trop nombreux, ne tiennent dans les prisons. On doit utiliser les caves des écoles, des couvents et de l'hôtel de ville.

En quelques semaines, plus de 1600 exécutions ont lieu.

Fouché a une autre mission. Il doit détruire la ville. Les maisons

sont fouillées avant leur démolition, les habitants expulsés, les objets de valeur réquisitionnés.

La situation est renversée

Les massacres s'arrêtent lorsque Fouché apprend qu'un de ses amis Jacobins, Hébert, vient d'être guillotiné par Robespierre. Le mitrailleur de Lyon se rallie aux modérés. La guillotine remplace les canons et sert deux ou trois fois par jour. On est loin des massacres par centaines.

Il est très vite accusé de clémence excessive par les révolutionnaires. Les Lyonnais, quant à eux, oublient les massacres et considèrent Fouché comme leur sauveur. La situation est renversée. Si on l'accuse à Paris d'avoir abusé des massacres, il se sauve grâce aux Lyonnais, qui le considèrent comme un modéré. Et si on l'accuse d'avoir été trop clément, il a toutes les maisons détruites comme preuve. Fouché évite ainsi la guillotine.

Ce révolutionnaire adepte de la trahison devient aristocrate par son deuxième mariage et ministre de Louis XVIII avant d'être ministre de la Police sous Napoléon. Il meurt en 1820 en Italie.

De notre correspondante Julie Bordet

Bellecour : Louis XIV ne sera pas revenu pour la Fête des lumières

Démonté en juillet dernier pour cause de restauration, le Louis XIV du sculpteur Lemot ne rejoindra pas son socle de la place Bellecour pour la Fête des Lumières comme cela avait été envisagé. On vous explique pourquoi.

Ils sont un peu les spectateurs privilégiés de cet hymne à la lumière qui chaque année se joue entre Rhône et Saône. Pas cette fois. Le Roi Soleil et sa célèbre monture, descendus de leur piédestal en juillet dernier, ne retrouveront pas les hauteurs de la place Bellecour pour la Fête de décembre. Un temps envisagée, l'opération qui consiste à replacer cet emblématique ensemble en bronze sur le très imposant socle en pierre n'est plus envisageable. Ce sera pour plus tard. Pour quelques mois encore, ils resteront à terre dans leur atelier provisoire installé sur le bord de la place Bellecour.

Retour sur son socle en février-mars 2024

Raison de ce contretemps ? Des déconvenues, des aléas, sur un chantier de cette nature ne constituent pas vraiment une surprise. Mais elles sont suffisamment importantes, tout de même, annoncent les services de la Métropole de Lyon, propriétaire et maître d'ouvrage de la restauration de la statue de Louis XIV, pour « reprogrammer le processus, en lien avec les services de l'État ». Du coup, on envisage de remonter le cheval et son cavalier en février-mars 2024. Le temps pour l'équipe de maîtrise d'œuvre et les restaurateurs de poursuivre les interventions sur le bronze, mais là, assurent les mêmes services, « le gros du travail est terminé » puis de s'atteler



Le cavalier et le cheval ont été séparés non sans mal pour être restaurés chacun de leur côté. Photo Aline Duret

aux réparations du socle en pierre qui a pris « pas mal de retard ». Car à chaque désordre attendu ou mis au jour, correspond une solution qu'il faut trouver, efficace

mais aussi respectueuse de ce précieux patrimoine.

Une dalle équivalente commandée à Carrare

Ainsi, l'une des deux dalles, la plus fine placée sur le haut du socle, présentait de multiples fissures ce qui pouvait engendrer des problèmes de solidité.

Déposée, elle doit être remplacée. « Nous avons commandé une dalle équivalente à Carrare ». Sa taille plutôt modeste face aux imposantes carrières de marbre italiennes a été trouvée. Elle doit arriver à Lyon, où elle sera retaillée puis placée sur l'autre dalle qui sera consolidée. Un autre défi qu'il fallait relever. « Aujourd'hui on est fixé sur la manière dont on va procéder », précise-t-on du côté de la Métropole. Les restaurateurs spécialisés dans la pierre ont opté pour la fibre de verre. Ou plus exactement pour une tige en fibre de verre qui viendra « re-cointurer » l'intérieur de la corniche. L'opération, jugée « longue », dépend de la météo. Les spécialistes devront aussi s'attaquer à l'oxyde de cuivre qui par petites touches a imprégné la belle pierre. Solvant et emplâtre à base d'argile suffiront à l'emprisonner, mais là encore il faut que la météo soit de la partie pour que sèche l'argile. « Et cela risque bien de prolonger le chantier ».

● Aline Duret

Des petites trappes pour accéder à l'armature en fer

À l'intérieur du cheval

Le plus gros de l'intervention sur le bronze est terminé, il ne reste que quelques travaux de patine à réaliser. Il y avait beaucoup à faire. Un diagnostic établi en 2019 évoquait un épousement général de cet ensemble de 10 tonnes. L'architecte Didier Repellin constatait une des jambes du cheval fissurée et des armatures en fer abimées. Pour réparer, nettoyer, consolider l'armature oxydée qui descend jusqu'aux jambes et aux sabots, ôter la rouille, les

restaurateurs ont dû entrer à l'intérieur du cheval via de petites trappes qu'il a fallu ouvrir. Elles ont été ressoudées avec du bronze.

■ Des noyaux de pêche et d'abricot

Le bronze neuf a une couleur dorée, donc il faut maintenant mener un travail sur la patine, « pour faire vieillir artificiellement » ces parties qui ont été touchées. Avant de reprendre la patine de l'ensemble. La surface de la sculpture a été nettoyée avec un micro-abrasif manuel.

Pour les parties les plus difficiles, la crinière par exemple, les spécialistes ont utilisé une poudre faite à base de noyau de pêche et d'abricot.

L'œuvre de Lemot sculptée en 1825

La statue de Louis XIV, que l'on doit à Lemot, est installée ici depuis 1825. Cet ensemble est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis 2016. Le coût de l'opération de restauration est estimé à 1,4 million d'euros. L'équipe de spécialistes est composée notamment



L'une des petites trappes qu'il a fallu ouvrir pour intervenir. Photo Aline Duret

de l'agence RL & A (architectes du patrimoine), ceux de la fonderie de Couberlin et ceux de l'entreprise Deluermoz en charge de la partie marbre. L'ensemble sera totalement restauré en mai 2024.

